



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, le 9 décembre 2021

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 8 décembre 2021, à 20 heures à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de Mme Lina Labbé, préfète, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean Lapointe, Yves Coulombe, Jean Côté et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Mme Lina Labbé, préfète, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à 20 heures et procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de Mme la préfète
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 novembre 2021
4. Nominations sur les différents comités
 - 4.1 Sécurité publique (4 sièges)
 - 4.2 Sécurité civile (2 sièges)
 - 4.3 Sécurité incendie (1 siège)
 - 4.4 Experts en développement économique (2 sièges)
 - 4.5 Comité express (2 sièges)
 - 4.6 Comité consultatif agricole (2 sièges)
 - 4.7 Comité de travail – Révision du PDZA (2 sièges)
 - 4.8 Comité de suivi du Plan de marketing territorial (1 siège)
 - 4.9 Tourisme (1 siège)
 - 4.10 Comité de travail sur la gestion des matières résiduelles (1 siège)
 - 4.11 Conseil CMQ (préfet)
 - 4.12 Forum régional des Élus (2 sièges)
 - 4.13 Comité directeur – Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires – Communauté métropolitaine de Québec
 - 4.14 Agence des forêts privées (1 siège)
 - 4.15 Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (1 siège)
 - 4.16 Comité directeur de l'entrée de l'Île (préfet et 1 siège)
 - 4.17 Comité directeur de l'entente de développement culturel (préfet)
 - 4.18 Plan régional des milieux humides et hydriques (préfet)
5. Adoption du Programme d'aide financière aux interventions archéologiques (résol. 2021-04-54)
6. Certificat de conformité – Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
 - Règlement 021-172 : Plan d'urbanisme ;
 - Règlement 021-173 : Règlement de zonage ;
 - Règlement 021-174 : Règlement de lotissement ;
 - Règlement 021-175 : Règlement de construction ;
 - Règlement 021-176 : Permis et certificats
7. Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec - Demande



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

- de prolongation – Émission de l'avis de la MRC sur le Premier projet
8. Société d'habitation du Québec – Programme RénoRégion – Montant maximal de la valeur des propriétés
 9. Fonds Région et Ruralité (FRR) – Volet 3 – Projet Signature Innovation – Avis d'intérêt
 10. Projet Constellations – Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia – Demande de prolongation du mandat
 11. Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil en 2022
 12. Adoption des dépenses du mois de novembre 2021
 13. Horaire du bureau pendant la période des Fêtes
 14. Correspondance
 15. Varia
 16. Période de questions
 17. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-12-181

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour, à la suite des ajouts au point 15. Varia :

15.1 Modification de la résolution 2021-11-163 ;

15.2 Dossier Réno-Région ;

15.3 Avis de motion – Règlement sur la rémunération des élus ;

15.4 Avis de motion – Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la MRC ;

le point 15. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 novembre 2021

Résolution 2021-12-182

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 24 novembre 2021, tel que déposé.

4• Nominations sur les différents comités

4.1 Sécurité publique (4 sièges)

Résolution 2021-12-183

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de nommer MM. Sylvain Bergeron, Yves Coulombe, Jean Côté et Jean Lapointe pour siéger sur le Comité de Sécurité publique de la MRC.

4.2 Sécurité civile (2 sièges)

Résolution 2021-12-184

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer MM. Jean Côté et Jean Lapointe pour siéger sur le Comité de sécurité civile de la MRC.

4.3 Sécurité incendie (1 siège)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Résolution 2021-12-185

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Sylvain Bergeron pour siéger sur le Comité de Sécurité incendie de la MRC.

4.4 Experts en développement économique (2 sièges)

Résolution 2021-12-186

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé et M. Yves Coulombe pour siéger sur le Comité d'experts en développement économique de la MRC.

4.5 Comité express (2 sièges)

Résolution 2021-12-187

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé et M. Yves Coulombe pour siéger sur le Comité express de la MRC.

4.6 Comité consultatif agricole (2 sièges)

Résolution 2021-12-188

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer MM. Jean-Pierre Turcotte et Yves Coulombe pour siéger sur le Comité consultatif agricole de la MRC.

4.7 Comité de travail – Révision du PDZA (2 sièges)

Résolution 2021-12-189

Sur proposition de M. Jean Côté, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé et M. Yves Coulombe pour siéger sur le Comité de travail pour la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC.

4.8 Comité de suivi du Plan de marketing territorial (1 siège)

Résolution 2021-12-190

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé pour siéger sur le Comité de suivi du Plan de marketing territorial de la MRC.

4.9 Comité Tourisme (1 siège)

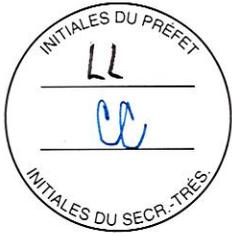
Résolution 2021-12-191

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean Côté pour siéger sur le Comité Tourisme de la MRC.

4.10 Comité de travail sur la gestion des matières résiduelles (1 siège)

Résolution 2021-12-192

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Jean-Pierre Turcotte pour siéger sur le Comité de travail sur la gestion des matières résiduelles de la MRC.

4.11 Conseil CMQ (préfet)

Résolution 2021-12-193

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé pour siéger sur le Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

4.12 Forum régional des Élus (2 sièges)

Résolution 2021-12-194

Attendu qu'à la suite des élections municipales du 7 novembre dernier, la MRC de L'Île-d'Orléans doit renommer deux membres pour siéger au Forum des élus de la Capitale-Nationale ;

Sur proposition de M. Jean Côté, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé et M. Jean-Pierre Turcotte pour siéger au Forum régional des Élus.

4.13 Comité directeur – Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires – Communauté métropolitaine de Québec

Résolution 2021-12-195

Attendu qu'un des deux membres siégeant au Forum régional des Élus doit, en vertu de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022, être nommé au sein du comité directeur de ladite entente et que l'autre membre doit être nommé comme remplaçant au sein du même comité ;

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé pour siéger sur le comité directeur de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 et que M. Jean-Pierre Turcotte soit nommé comme remplaçant au sein du même comité.

4.14 Agence des forêts privées (1 siège)

Résolution 2021-12-196

Sur proposition de M. Jean Côté, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean-Pierre Turcotte pour siéger sur le Conseil d'administration de l'Agence des forêts privées.

4.15 Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (1 siège)

Résolution 2021-12-197

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer M. Jean Lapointe pour siéger sur le conseil d'administration de



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans à titre
d'observateur.

4.16 Comité directeur de l'entrée de l'Île (préfet et 1 siège)

Résolution 2021-12-198

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé et M. Sylvain Bergeron pour siéger sur le Comité directeur de l'entrée de l'Île du ministère des Transports (MTQ).

4.17 Comité directeur de l'entente de développement culturel (préfet)

Résolution 2021-12-199

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé pour siéger sur le Comité directeur de l'entente de développement culturel de la MRC.

4.18 Plan régional des milieux humides et hydriques (préfet)

Résolution 2021-12-200

Sur proposition de M. Jean Côté, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de nommer Mme Lina Labbé pour siéger sur la Table de concertation du Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC.

5• Adoption du Programme d'aide financière aux interventions archéologiques

Résolution 2021-12-201

Attendu l'adoption de la résolution 2021-04-54 allouant la somme de 5 000 \$ pour la création d'un Programme d'aide financière spécifique aux travaux d'archéologie s'adressant aux propriétaires de biens immobiliers ne faisant pas partie de l'un des inventaires patrimoniaux de l'Île d'Orléans ;

Attendu qu'il y a lieu d'élaborer et d'adopter un tel Programme d'aide ;

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter et de diffuser le Programme d'aide financière spécifique aux travaux d'archéologie s'adressant aux propriétaires de biens immobiliers ne faisant pas partie de l'un des inventaires patrimoniaux de l'Île d'Orléans, tel que déposé.

6• Certificat de conformité – Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

- Règlement 021-172 : Plan d'urbanisme ;
- Règlement 021-173 : Règlement de zonage ;
- Règlement 021-174 : Règlement de lotissement ;
- Règlement 021-175 : Règlement de construction ;
- Règlement 021-176 : Permis et certificats

Résolution 2021-12-202



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Attendu que le règlement 2018-01 (Règlement de remplacement du règlement 2015-03 assurant la conformité aux orientations gouvernementales) de la MRC est entré en vigueur le 10 août 2018 ;

Attendu que la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans doit assurer la concordance de la réglementation d'urbanisme au Schéma d'aménagement révisé 2001 de la MRC ;

Attendu que la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a profité de l'occasion pour réviser le Plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme ;

Attendu que la municipalité a adopté le règlement 021-172 visant à réviser le Plan d'urbanisme ;

Attendu que la municipalité a adopté le règlement 021-173 visant à réviser le Règlement de zonage ;

Attendu que la municipalité a adopté le règlement 021-174 visant à réviser le Règlement de lotissement ;

Attendu que la municipalité a adopté le règlement 021-175 visant à réviser le Règlement de construction ;

Attendu que la municipalité a adopté le règlement 021-176 visant à réviser le Règlement sur les permis et certificats ;

Attendu que ces règlements doivent obtenir l'approbation de la MRC quant à leur conformité au Schéma d'aménagement révisé 2001 ;

Attendu qu'aucun élément nettement incompatible ou contradictoire ou qui risquerait de compromettre la mise en œuvre des objectifs poursuivis par le Schéma d'aménagement révisé 2001 n'a été recensé au règlement 021-172 ;

Attendu qu'aucun élément incompatible n'a été recensé dans les règlements 021-173, 021-174, 021-175 et 021-176 ;

En conséquence, il est **proposé** par M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyé** par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement révisé 2001 des règlements 021-172, 021-173, 021-174, 021-175 et 021-176 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

7. Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec - Demande de prolongation – Émission de l'avis de la MRC sur le Premier projet

Résolution 2021-12-203

Attendu que le 17 juin 2021, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a adopté un premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PMADR) ;

Attendu que les composantes disposaient d'un délai légal de 120 jours afin de transmettre un avis à la CMQ ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Attendu que la CMQ a constaté que lors de la transmission officielle du premier projet de PMADR, le 29 juin dernier, une mention a été omise, soit celle à l'effet que le délai octroyé pour la réception d'un avis par notre organisation a été modulé ;

Attendu que la saison estivale ainsi que la campagne électorale municipale et ses impacts sur les tenues des séances des conseils des municipalités et des MRC a complexifié considérablement le cheminement des différents dossiers ;

Attendu que les composantes n'ont pas été en mesure de transmettre un avis à l'intérieur du délai légal, soit avant le 27 octobre 2021 ;

Attendu que la CMQ a démontré son ouverture à ce que les composantes soient en mesure de transmettre un avis, au plus tard le 2 janvier 2022, par une transmission administrative, accompagnée ou non d'une résolution du conseil ;

Attendu que la MRC de L'Île-d'Orléans souhaite présenter l'avis au conseil de la MRC avant sa transmission à la CMQ ;

En conséquence, il est **proposé** par M. Yves Coulombe, **appuyé** par M. Sylvain Bergeron et **résolu à l'unanimité** de demander à la CMQ d'accepter un report, au 10 février 2022, pour la transmission d'un avis concernant le premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PMADR) par la MRC de L'Île-d'Orléans.

8• Société d'habitation du Québec – Programme RénoRégion – Montant maximal de la valeur des propriétés

Résolution 2021-12-204

Considérant que la MRC de L'Île-d'Orléans est le mandataire des programmes d'amélioration de l'habitat sur son territoire pour la Société d'habitation du Québec (SHQ) ;

Considérant que la MRC est notamment responsable de la livraison des programmes d'adaptation à domicile (PAD) et RénoRégion ;

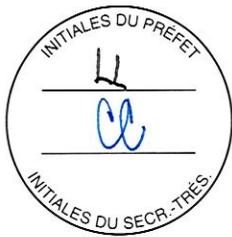
Considérant que la MRC doit notamment préciser à la SHQ la valeur uniformisée maximale des bâtiments admissibles pour ces deux programmes ;

Sur proposition de M. Jean Côté, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** qu'à l'Île d'Orléans, la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible soit identique aux valeurs uniformisées maximales des programmes d'aide à l'habitation de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

9• Fonds Région et Ruralité (FRR) – Volet 3 – Projet Signature Innovation – Avis d'intérêt

Résolution 2021-12-205

Considérant que le volet 3 du Fonds Région et Ruralité (FRR) a pour objectif de soutenir les MRC dans le cadre d'un domaine



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

de développement propre à l'ensemble de leur territoire, par le biais d'un projet Signature Innovation ;

Considérant qu'au Québec, l'Île d'Orléans est la seule MRC déclarée « site patrimonial » sur l'entièreté de son territoire et que dans ce contexte, la MRC souhaite travailler sur une vision concertée et un concept distinctif qui préservera et mettra en valeur les éléments clés liés à ses valeurs patrimoniales identitaires (historique, paysagère, architecturale, emblématique), tout en améliorant les lieux (fonctionnalité, fluidité, sécurité, intermodalité des transports, paysagement, affichage) ;

Considérant la possibilité d'obtenir une subvention maximale de 50 000 \$ pour l'élaboration d'un devis du projet Signature Innovation ;

Considérant que la MRC doit signifier son intérêt à mettre en œuvre un projet Signature Innovation au Secrétariat à la Capitale-Nationale d'ici le 31 décembre 2021 ;

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** de déposer une demande de subvention de 50 000 \$ dans le cadre du Fonds Région et Ruralité – Volet 3 pour l'élaboration du projet Signature Innovation de l'Île d'Orléans et d'autoriser la directrice générale à signer le formulaire d'avis d'intérêt.

10• Projet Constellations – Laboratoire d'enquête ethnologique et multimédia – Demande de prolongation du mandat

Résolution 2021-12-206

Considérant qu'une convention a été signée en octobre 2020 entre l'Université Laval et la MRC pour la réalisation des contenus audio-visuels du projet littoral Constellations ;

Considérant qu'un avenant audit contrat a été signé en juillet 2021 entre l'Université Laval et la MRC pour déterminer une nouvelle date de fin du projet, soit le 31 décembre 2021 ;

Considérant qu'il y aurait lieu de reporter la date de fin du projet au 30 avril 2022 ;

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** de reporter la date de fin du projet littoral Constellations au 30 avril 2022 et d'officialiser le tout via un addenda à être signé entre l'Université Laval et la MRC.

11• Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil

Résolution 2021-12-207

Sur proposition de M. Jean Lapointe, **appuyée** par M. Jean Côté, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil de la MRC, à la suite de l'ajout de la date du 9 novembre.

12• Adoption des dépenses du mois de novembre 2021



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Résolution 2021-12-208

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de novembre 2021, lesquelles s'élèvent à 620 716,60 \$.

13• Horaire du bureau pendant la période des Fêtes

Résolution 2021-12-209

Sur proposition de M. Jean Lapointe, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** que les bureaux de la MRC soient fermés du 24 au 31 décembre inclusivement.

14• Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

15• Varia

15.1 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – Demande au ministère de la Culture et des communications

Résolution 2021-12-210

Considérant la signature de la Convention 535112 et de l'addenda 1 entre le ministère de la Culture et des Communications pour la mise en place du Programme d'aide à la restauration patrimoniale (PAR) 2021-2023, à même le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) – volet 1a ;

Considérant qu'un citoyen a annulé récemment sa demande de financement à même le PAR 2017-2019 (convention 527824) et qu'une somme de 2 340 \$ reste disponible pour la MRC ;

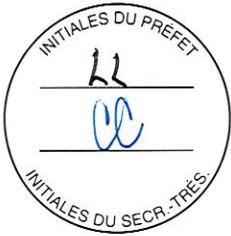
En conséquence, sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la MRC de L'Île-d'Orléans demande au ministère de la Culture et des Communications de majorer sa contribution de 3 510 \$ à l'an 2 (2021-2022) de l'entente 535112 et s'engage également à transférer sa contribution financière à l'entente 535112 pour un montant de 2 340 \$ pour l'an 2 (2021-2022).

15.2 Dossier Réno-Région

Résolution 2021-12-211

Considérant que la MRC de L'Île-d'Orléans est le mandataire des programmes d'amélioration de l'habitat sur son territoire pour la Société d'habitation du Québec (SHQ) ;

Considérant que la MRC est notamment responsable de la livraison du programme RénoRégion ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Jean Lapointe, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer une subvention de 5 295,93 \$ au numéro de dossier 2021-01 pour des travaux admissibles urgents dans le cadre du programme RénoRégion, à même les surplus cumulés du Fonds Région et Ruralité (FRR).

15.3 Avis de motion – Règlement sur la rémunération des élus

M. Sylvain Bergeron donne un avis de motion à l'effet que le Règlement sur la rémunération des élus sera adopté à une séance ultérieure.

15.4 Avis de motion – Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la MRC

M. Sylvain Bergeron donne un avis de motion à l'effet que le Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la MRC sera adopté à une séance ultérieure.

16• Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

17• Levée de réunion

Résolution 2021-12-212

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h32.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 9 février 2022 à 20h à la salle du Conseil de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Chantale Cormier
Directrice générale

Lina Labbé
Préfète